

RÉSOLUTION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF PORTANT
SUR L'AJOUT DU POURCENTAGE DE TÂCHE D'UNE DIRECTION ADJOINTE D'ÉTABLISSEMENT

DG03/20-21 AJOUT DU POURCENTAGE DE TÂCHE D'UNE DIRECTION ADJOINTE D'ÉTABLISSEMENT

ATTENDU les circonstances associées à la rentrée scolaire en période de pandémie;

ATTENDU QUE les deux directions de l'école secondaire de Saint-Marc sont nouvellement en poste dans leur établissement ainsi qu'au sein de notre Centre de services scolaire;

Il est RÉSOLU de:

D'AUGMENTER le pourcentage de tâche de la direction adjointe de l'école secondaire de Saint-Marc, M. Dominique Rouleau, à 80 %, en plus des mandats de suppléance et d'expert TIC à réaliser.

ADOPTÉ À DONNACONA
CE 26 AOÛT 2020


La directrice générale,
Marie-Claude Tardif

Attestation de l'analyse et de la recommandation

Responsable : Éric Bard
Fonction : Directeur par intérim du Service des ressources humaines

A. Respect des encadrements

Le directeur du Service des ressources humaines atteste que la présente demande respecte en tout point la politique de gestion en vigueur.

B. Recommandation de la direction du Service des ressources humaines

En vertu des considérants ci-haut, le directeur du Service des ressources humaines recommande l'adoption de la résolution soumise.



Éric Bard

26 août 2020

Date